

Conseil municipal du 20 janvier 2015.

Présents : Corinne Ribauville, Olivier Charron , Didier Desages ,Joël Biaut, Barbé Dominique, Laurence blanco, Serge Charitte , Nicolas olivier, Fabrice Lantoine, Francis Monteiro, Esteyries Chantal.

Absents : Caroline Combe, Sylvie Soubaigné qui a donné pouvoir à Mme le Maire, Sandrine Lapeyre.

Secrétaire de séance: Chantal Esteyries

Compte rendu du Conseil municipal de décembre approuvé à l'unanimité

Bilan des travaux en cours :

La basilique: Réunion avec Mme Dupuy le Marechal, Olivier Charron, Frère Yves et l'entreprise Pastorino pour définir les éclairages .

Diverses positions de l'éclairage: Pour la **vôte** de gros spots , Pour les **bancs** des petits, à l'arrière le **retable** sera éclairé par 4 spots .Les travaux s'effectueront le 26 janvier avec la mise en place d'un échafaudage.

SALLE DES FÊTES :

Le carrelage du sol est en train de se réaliser,le montage des murs en moellons va débiter.

Olivier Charron s 'assure que le tableau pour l'alimentation du son soit mis en place.

La fin des travaux est prévue début mars.

Au prochain conseil,il faudra définir le devenir de la salle et fixer la date de l'inauguration. 2

Associations ont déjà réservé la salle;(Festiverdelais ,Ferment art)

F Antoine demande qu'on ait une réunion pour débattre sur la salle des fêtes

Réunion le 2 fevrier à 2 O H30.

joël Biaut informe que toutes les décorations seront retirées ,nécessitant la location d'une nacelle pour une journée au prix de 290,00£

DOSSIERS :

L'implantation d'un compteur au niveau du sommet du clocher communiquant par onde radio avec un collecteur sera soumise à déclaration et la convention devra notifier l'accessibilité au personnel.

Mme le Maire s'interroge sur l'incidence que pourrait avoir cette .installation sur le clocher ?

Ce dossier est suivi par O .Charron et Mr Gubert pour GRDF.

DEVIS :

Un devis établi par l'entreprise Martin Elagage s'élève à1800 ,00£ pour l'élagage des 9 platanes du luc ,3jours de travaux coupe et nettoyage compris.Il sera nécessaire d'élaguer les arbres un an sur deux afin que les ouvriers

poursuivent ce travail à la tronçonneuse.

S Charrite demande qu'on s'occupe aussi des tilleuls sur la place et des platanes du jardin public.

Devis pour le remplacement des luminaires quartier du Liloy et sur la route départementale s'élève à 1082,00£. Tous les eclairages seront vérifiés .

Les devis sont validés.

O .Charron apporte des informations concernant l'enfouissement des cables electriques rue du commerce. Le champ magnétique diminue et en cas de tempête il n'y aura plus d'incidence .stade de l'etude :le tracé est arreté techniquement.Reste le problème de la réfection des routes .

DELIBERATIONS

transfert de compétence en matière de PLUI à la CDC rendu obligatoire par la loi alur du 24 mars 2014 qui pose le principe selon lequel le PLUI est un document intercommunal.La commune peut s'opposer à ce transfert dans les 3 mois qui précèdent le terme des 3ans si au moins 25% des communes représentant20% de la population s'y opposent.

Le SCOT reste le document central.

- **Délibération** :l'augmentation d'heures pour isabelle mesnage (secretaire)par rapport à sa

charge de travail de 23H à 27H. Accord à l'unanimité du conseil.
Le CDD de l'employé communal ne sera pas renouvelé.

Deliberation : prestation de service dans les locaux de Bertric pour les employés à la demande de la CDC;Projet d'une convention pour définir le cadre et son fonctionnement (si le CLV constate un problème,il devra en référer à la CDC qui avertira la mairie),une fiche d'intervention(uniquement du petit bricolage),le coût de

- cette intervention devront y figurer .Approuvé à l'unanimité.

▪ **COMPTES RENDUS REUNIONS**

Joël Biaut a assisté à la réunion du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Verdélais

- question sur la fusion des syndicats : refus. seul le maire de Loupiac s'est abstenu.
 - Convention durant 5ans entre Verdélais et st macaire pour fournir 10mc d'eau par jour .
 - Orientation budgétaire:Renouveau des canalisations en fonte.
 - Pour Verdélais :80,000£,pour Semens:101700£ ,Loupiac:34739£ ;
- les travaux doivent se réaliser cette année ;

f

Didier Desages fait le bilan des manifestations organisées par FESTiVerdelais.

Bilan positif pour le marché de Noël et le téléthon qui a rapporté 1600,00£ .

Axe d'amélioration:chgt de date le dimanche au lieu du samedi pour une plus grande participation du village .

Participation au rallye des côtes pour installer une buvette sur le parcours.

Marché de printemps le 3 mai.

Remise au goût du jour de la fête locale qui se déroulera le 4,5,6 septembre.

avec diverses animations (fête foraine, marche nocturne,tournois de pétanque,de belotte,rando cyclotourisme,repas à la salle des fêtes avec karaoké.

F Lantoiné : a participé à la réunion RPI pour envisager la rentrée 2015 et le réaménagement des rythmes scolaires.(inventaire du matériel avec le remplacement de chaises,achat d'un banc et estrade);rééquilibrer le temps des TAP afin de respecter le rythme de vie des enfants surtout des plus jeunes (journée plus courte) avec 2 principes (bien différencier les TAP du soutien scolaire). Nlle proposition:prévoir une réorganisation des transports;revoir les contenus des activités en faisant appel à des intervenants extérieurs.

QUESTIONS DIVERSES :

LE PERE Witwicki a pris l'initiative d'organiser en mars à la basilique un concert gratuit suivi d'une collation dans un moment de partage.Cette manifestation a pour but de collecter des dons pour la restauration de l'édifice.

Le conseil laisse le père gérer à sa convenance le déroulement de cette soirée et valide que la facture du chauffage lors du concert sera prélevée sur la somme recue .

Le Syndicat de La Maison des vins de Cadillac organise un rallye de voitures de collection ,elle fête cette année ses 20ans ,Mr Girotti organisateur sollicite l'accord du conseil pour un rassemblement des voitures dans Verdélais entre 18h et 19h30 suivi d'un buffet dînatoire (la maison des vins fournira les denrées).Le conseil approuve cette manifestation.

Une course de vélo se déroulera le 20 juin de 13h à 18h30.Le conseil valide la participation financière de Verdélais à la hauteur de 250,00£ pour le poste Croix Rouge ou le passage de la balayeuse.

Plusieurs conseillers font le constat du manque de propreté du village.

Le conseil aborde le sujet récurrent de l'organisation du travail de tous les agents communaux .Ch

Esteyries rappelle la nécessité d'établir des fiches de poste et des fiches de tâches

journalières pour chaque agent. l' utilisation de ces outils de travail avait été déjà évoquée par S Soubaigne lors de précédent conseil.

CALENDRIER

LE 23 : Dossier signalétique.

LE 28 : DEG audit éclairage public.

LE 29:MR Madrelle présentera ses vœux à l'espace Nougaro de Langon,
une réunion sur le budget départemental suivra.

LE 6 fevrier : préparation du conseil de l'école.r

LE 18 fevrier:Reunion avec Mme Lassarade pour les elections départementales.

Prochain conseil MARDI 17 fevrier .